

[lamanchelibre.fr](https://www.lamanchelibre.fr)

## Près de Saint-Lô. Des collégiens fabriquent un drone qui livre des médicaments dans le cadre d'un concours scientifique

Nathalie Coulon

2-3 minutes

---

Dirigés par Hugo Renard, professeur de physique-chimie, des élèves de 4<sup>e</sup> du collège du Marais, Saint-Jean-de-Daye, ont décidé de participer au concours scolaire CGénial dont les finales académiques sont prévues début avril. Le professeur explique : *"C'est un projet scientifique national qui doit répondre à différents critères. Il faut qu'il ait du sens sur le plan écologique et sanitaire, et qu'il soit innovant. Le projet que nous avons retenu est un drone livreur de médicaments pour lutter contre l'isolement rural. Comme il faut des autorisations spéciales pour les drones volants, nous avons simulé cette première idée avec un drone roulant (voiture en Lego) qui livre des bonbons. Après une longue phase de développement, nous avons fait un premier test plutôt satisfaisant dans la cour mardi 25 février."* Le drone s'est bien dirigé vers le bon endroit, mais le retour a été périlleux sans doute à cause de la pente qu'il faudra intégrer dans les calculs. Les élèves ont également effectué un second vol en drone en intérieur pour appréhender les difficultés d'un vol (vent, etc.)

### La pharmacie Hardy-Folliot, partenaire du projet

Hugo Renard poursuit : *"J'ai réussi à mettre au point ce projet à l'aide de deux entreprises en informatique et de la pharmacie Hardy-Folliot. Nous avons fait 20% du projet au départ puis les élèves ont fait le reste. Onze élèves participent activement à ce projet. Ils se réunissent tous les mardis et le jeudi depuis octobre 2024. C'est un projet complet qui permet aux élèves d'utiliser l'imprimante 3D, de faire de la programmation, du codage informatique, de la technologie. Nous avons fait appel aussi à beaucoup de notions en mathématiques et en physique-chimie pour le calcul de la vitesse par exemple."* Le drone medidrive a passé l'étape de présélection. Seulement un ou deux projets seront retenus par académie.